Série 1 Jean - « La vie nouvelle en Jésus-Christ »
2/ Jésus-Christ, notre avocat auprès du Père (1 Jean 1.5-2.2)

Nous poursuivons notre série de prédications dans la première épitre de Jean. La semaine dernière, nous avons vu que par la foi en Jésus-Christ, Dieu nous a donné la vie éternelle et nous sommes entrés en communion avec lui.
Nous pouvons alors connaître Dieu de plus en plus intimement. Nous pouvons vivre avec lui, expérimenter son amour, son pardon, sa compassion, sa patience, sa grâce... Et Jean nous dit même que cette communion est une source de joie.
Mais il y a aussi quelque chose que tout chrétien découvre assez rapidement après sa conversion : nous péchons encore.
Et parfois, cela peut même nous troubler : *« Mais comment est-ce possible ?»*, voire nous faire douter de notre salut…

Or, souvenons-nous du but de Jean dans cette lettre : il écrit à des croyants afin qu'ils sachent qu'ils ont la vie éternelle.
1 Jean 5.13 Je vous ai écrit ces choses, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.

Alors voilà la question à laquelle le texte d'aujourd'hui va répondre :
Est-ce que le fait que je pèche encore signifie que je ne suis pas en communion avec Dieu ?...

Lisons **1 Jean 1.5-2.2** :
5 La nouvelle que nous avons apprise de lui, et que nous vous annonçons, c'est que Dieu est lumière, et qu'il n'y a point en lui de ténèbres. 6 Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité. 7 Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché. 8 Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. 9 Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. 10 Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous. 1 Mes petits enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. 2 Il est lui-même la victime expiatoire pour nos péchés, et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier.

Il y a beaucoup de choses dans ce passage mais je ne m'arrêterai que sur 2 points :
- Ce que signifie « marcher dans la lumière » et son contraire « marcher dans les ténèbres »,
- Et cette bonne nouvelle que nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ !

1. Marcher dans la lumière ou marcher dans les ténèbres

Relisons le verset 5 :
1 Jean 1.5 La nouvelle que nous avons apprise de lui, et que nous vous annonçons, c'est que Dieu est lumière, et qu'il n'y a point en lui de ténèbres.

Avant de parler de notre marche, Jean commence par nous dire qui est Dieu : « *Dieu est lumière* ».
Autrement dit, Dieu est parfaitement saint, parfaitement pur. Il n'y a en lui aucun mal, aucun mensonge, aucune injustice.
Et si nous sommes en communion avec ce Dieu qui est lumière, cela change **nécessairement** notre manière de vivre.
C'est ce que dit Jean au verset suivant :
1 Jean 1.6 Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons, et nous ne pratiquons pas la vérité.

Si quelqu'un prétend être en communion avec Dieu tout en **marchant** dans les ténèbres, Jean dit clairement : il ment ! Jean est très *direct* ici.
« Si nous ***disons*** » ou « si nous prétendons » : Jean va utiliser cette expression trois fois !
Au verset 6 donc : « Si nous disons que nous sommes en communion avec lui… »
Puis au **verset 8** : Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.
Et au **verset 10** : Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous.

On voit qu'à chaque fois, Jean confronte ce que nous **disons** à la **réalité**.
Et remarquez aussi les mots que Jean utilise :
Au verset 6 : *« nous mentons ».*
Au verset 8 : *« la vérité n'est point en nous ».*
Et au verset 10 : *« nous le faisons menteur ».*

Il y a donc ici une opposition très forte entre la **vérité** et le **mensonge**, entre la **lumière** et les **ténèbres**.
Il peut y avoir en effet un décalage entre ce que nous disons et la manière dont nous vivons...
Parce que c'est vrai, on peut dire beaucoup de choses avec notre bouche…
On peut dire par exemple : « *Je suis chrétien* » ou « *Je marche avec le Seigneur* » et pourtant vivre d'une manière qui contredit totalement ce que nous affirmons.

C'est ce que Jean met en évidence : « Si nous disons que nous sommes en communion avec lui, et que nous marchions dans les ténèbres, **nous mentons**. »
Autrement dit, si nous sommes *réellement* en communion avec Dieu, cela se verra **aussi** dans notre marche, dans notre manière de vivre.

Mais que veut dire « marcher dans la lumière » ?

Déjà soyons clairs, cela ne veut pas dire raconter aux autres tout ce que nous vivons, ni rendre publics tous nos péchés. Il s'agit d'abord de notre vie **devant Dieu**.
Et puis surtout, marcher dans la lumière ne signifie absolument pas **ne plus pécher**. C'est ce que Jean explique dans les versets suivants.
Relisons le verset 7 :
1 Jean 1.7 Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes mutuellement en communion, et le sang de Jésus son Fils nous purifie de tout péché.

Jean parle de quelqu'un qui *marche dans la lumière*…
Et pourtant cette personne a encore besoin d'être purifiée de son péché par le sang de Jésus !
Donc celui qui marche dans la lumière **n'est pas** quelqu'un qui ne pèche plus.
Et ça répond déjà en partie à la question que nous nous posions au début :
Est-ce que le fait que je pèche encore signifie que je ne suis pas en communion avec Dieu ?...
Non !
Jean vient justement de dire que celui qui marche dans la lumière a encore besoin du sang de Jésus pour le purifier de son péché.
Et ça, c'est rassurant ! Notre communion avec Dieu **ne repose pas** sur une vie devenue parfaite !

Mais cela ne signifie évidemment pas que le péché n'a pas d'importance ou que nous pouvons vivre comme nous voulons.
Car si Dieu est lumière, vivre dans sa lumière signifie **aussi** vivre en étant **exposé** à cette lumière.
Bien sûr, cela ne signifie pas que tout est déjà « en lumière » dans notre vie, que nous avons déjà conscience de tous nos péchés !
Mais plus nous nous approchons de Dieu et apprenons à le connaître, plus sa lumière met aussi en évidence ce qui, dans notre vie, ne lui plaît pas. C'est un travail **progressif** que Dieu fait en nous.

Et lorsque Dieu met ainsi un péché en lumière, toute la question est là : **qu'est-ce que nous en faisons ?**

Prenons un exemple.
Un chrétien peut se mettre en colère contre son conjoint ou contre ses enfants. Il peut crier, parler mal. Il a péché !
Mais Dieu peut mettre ce péché en lumière et le conduire à le reconnaître, à demander pardon et à lutter contre cette colère.

Prenons maintenant quelqu'un qui est connu pour être **colérique**. À la maison, au travail, à l'église, tout le monde le sait. C'est quelque chose qui caractérise sa manière de vivre.
Et pourtant, il refuse de reconnaître que c'est un péché :
« Moi, je suis comme ça ! C'est mon caractère ! Et puis, si les autres ne me provoquaient pas, je ne me mettrais pas en colère ! »
On peut lui en parler, lui montrer ce que Dieu dit dans sa Parole, mais il continue à justifier sa manière de vivre, tout en affirmant : *« Tout va bien, je suis en communion avec Dieu ! »*

Cet exemple nous aide à comprendre ce que Jean appelle **marcher dans les ténèbres**.
Mais attention, cela ne veut pas dire que celui qui marche dans la lumière reconnaît toujours immédiatement son péché !
Il peut lui arriver de se justifier, de résister, de mettre du temps à comprendre ce que Dieu veut lui montrer.
Nous faisons malheureusement tous cette expérience.

Jean parle ici d'une **marche**, d'une **orientation** de vie, d'une manière de vivre.
Celui qui marche dans la lumière vit devant Dieu, et Dieu travaille progressivement en lui. Il lui montre son péché et le conduit à le reconnaître et à s'en détourner.

Marcher dans les ténèbres, c'est autre chose.
Ce n'est pas simplement commettre un péché, ni même avoir dans notre vie un péché dont nous n'avons pas encore conscience. Sinon, aucun d'entre nous ne pourrait marcher dans la lumière !
Marcher dans les ténèbres, c'est **persister** dans une manière de vivre que Dieu condamne, en **refusant** la vérité sur son péché et en refusant de s'en détourner, tout en affirmant pourtant : *« Tout va bien : je suis en communion avec Dieu ! »*

Et nous retrouvons cette même idée ailleurs dans la Bible.
Galates 5.19-21
Les œuvres de la nature humaine sont évidentes : ce sont l'adultère, l'immoralité sexuelle, […] les jalousies, les colères, les rivalités, les divisions, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table et les choses semblables. Je vous préviens, comme je l'ai déjà fait : ceux qui ont un tel comportement n'hériteront pas du royaume de Dieu.

Evidemment ce n'est pas le fait de tomber dans un péché qui nous condamne ! Paul parle ici de ceux qui **pratiquent** ces péchés, habituellement, régulièrement, il parle de ceux dont ces péchés caractérisent leur manière de vivre…
C'est exactement ce que nous voyons avec Jean…
Le problème, c'est de prétendre être en communion avec Dieu tout en marchant dans les ténèbres.
C'est là que Jean parle de **mensonge**.
Et comme nous l'avons vu tout à l'heure, il revient plusieurs fois sur cette idée : nous pouvons mentir, nous tromper nous-mêmes et même faire Dieu menteur.

Relisons justement les versets 8 à 10, où Jean montre deux manières de refuser la vérité concernant notre péché.
Verset 8 d'abord :

1 Jean 1.8 Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous.

Jean dit : *« Si nous disons que nous n'avons pas **de** péché. »*
Autrement dit, si nous prétendons être sans péché ! C'est quelqu'un qui dirait par exemple :
« Moi, le péché ? C'est réglé ! Je ne pèche plus ! Cela fait plusieurs mois maintenant : je ne pèche plus ! »

La personne pourrait même rajouter *« Par la grâce de Dieu »* ou *« Gloire à Dieu »* ça ne changerait rien à ce que Jean dit ! Il affirme que si nous prétendons que nous ne péchons plus, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous.
Nous nous trompons nous-mêmes sur notre propre état…
C'est ce que peut produire l'orgueil spirituel : il nous aveugle sur notre propre péché.

Retenons ceci donc : le chrétien qui marche dans la lumière **n'est pas** quelqu'un qui prétend ne plus pécher !

Si on vous enseigne qu'un chrétien peut parvenir ici-bas à un état où il ne pèche plus, à un état de « perfection », ce n'est pas du tout ce que Jean enseigne dans sa lettre, mais c'est une fausse doctrine…
Et qui peut faire beaucoup de dégâts d'ailleurs… qui peut conduire à l'hypocrisie ou au découragement.

Et puis au verset 10, Jean présente une autre manière de refuser la vérité :
1 Jean 1.10 Si nous disons que nous n'avons pas péché, nous le faisons menteur, et sa parole n'est point en nous.

Ça ressemble au verset 8, mais ce n'est pas exactement la même chose.
Au verset 8, c'était : « *nous n'avons pas **de** péché* », autrement dit : *« Je ne pèche plus, c'est réglé ! »*
Et au verset 10, c'est : *« nous n'avons pas péché ».*
C'est donc plutôt : *« Ce que j'ai fait là ? Non, ce n'est pas un péché ! »*
Alors qu'en fait : si ! Dieu dit que c'est un péché.
Et si Dieu appelle « péché » ce que j'ai fait et que moi je réponds : *« Non, ce n'est pas un péché »*, Jean dit que **je** fais Dieu **menteur**.

Je crois que c'est clair…
Au verset 8, je prétends **être sans péché**.
Et au verset 10, je refuse de reconnaître un péché que j'ai **réellement** commis.
Alors je ne marche pas dans la lumière.

Et entre les deux, au verset 9, Jean nous montre justement l'attitude de celui qui marche dans la lumière :
1 Jean 1.9 Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité.

Au lieu de nier notre péché, au lieu de ne pas le reconnaître, nous le **confessons**.
Confesser notre péché, c'est reconnaître devant Dieu que nous avons en effet péché. C'est reconnaître comme un « péché » ce que Dieu appelle un « péché ».
« Oui Seigneur, j'ai péché. Ce que j'ai fait était mal. »
Je ne le minimise pas, je ne l'excuse pas, je ne cherche pas à rejeter ma responsabilité sur quelqu'un d'autre, et bien sûr je fais tout pour l'abandonner !

Et je fais une petite remarque ici par rapport à la confession des péchés :
Jean ne veut pas dire ici qu'il faudrait réussir à dresser devant Dieu la liste complète de tous nos péchés, avec la crainte que si on en oublie un, celui-là ne serait pas pardonné, et qu'on pourrait même perdre notre salut !
Notre pardon **ne dépend pas** de notre capacité à nous souvenir de tous nos péchés et à les confesser un par un !

Jean vient de dire au verset 7 que « le sang de Jésus son Fils nous purifie de **tout** péché ».
Notre pardon et notre salut reposent sur Jésus-Christ et sur ce qu'il a accompli pour nous à la croix, et non sur notre capacité à nous souvenir de **chacun** de nos péchés.

Et quand je dis cela, je ne dis évidemment pas que nous n'avons pas à confesser nos péchés.
Au contraire !
Lorsque nous avons **conscience** d'avoir péché, nous ne cherchons pas à le nier devant Dieu. Nous le reconnaissons et nous le confessons.
Et je relis ce que Jean dit de Dieu : « Il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité. »
Il est **fidèle** : il tient ses promesses !
Et il est **juste** : Dieu ne nous pardonne pas en fermant simplement les yeux sur notre péché. Notre péché a réellement été réglé.
Comment ?
C'est justement ce que Jean va nous expliquer au chapitre 2.

2. Nous avons un avocat auprès du Père

Jean poursuit au chapitre 2 :
1 Jean 2.1 Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste.

D'un côté, Jean dit : « Je vous écris ces choses **afin que** vous ne péchiez point. »
Autrement dit, tout ce qu'il vient de dire sur le pardon ne doit jamais nous conduire à banaliser le péché.
La grâce de Dieu n'est pas une permission de pécher en se disant : *« De toute façon, Dieu me pardonnera ! »*
Non !
Celui qui appartient à Christ désire lui obéir, désire marcher dans la lumière et combattre le péché par amour pour son Sauveur.

Mais dans le même verset, Jean ajoute : « Et si quelqu'un a péché... »
Ces deux affirmations doivent rester ensemble : *« Afin que vous ne péchiez point »* et : *« Si quelqu'un a péché... »*
Jean ne banalise jamais le péché, mais il sait aussi que le chrétien pèche encore.

Et c'est justement lorsque nous péchons que nous avons besoin de nous rappeler ce que Jean dit ici.
Parce qu'après une chute, nous pouvons très vite commencer à regarder à nous-mêmes, à douter, à perdre notre assurance : *« Comment ai-je pu encore faire ça ? »*
« Après ce que je viens de faire, comment est-ce que je peux encore venir devant Dieu ? »
« Comment est-ce que je peux prendre la Cène ? »

Alors qu'est-ce qu'on fait ?...
Que nous affirme Jean ?
« Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. »
Nous avons.
Jean ne dit pas : *« Nous **aurons** un avocat, lorsque nous aurons réussi à nous relever de notre chute et à redevenir présentables devant Dieu. »*
Non ! Il dit : « Nous **avons** un avocat auprès du Père » ! Point barre !

Un avocat, c'est quelqu'un qui se tient auprès d'un autre pour lui venir en aide et **défendre sa cause**.
Et Jean nous dit que cet avocat, c'est Jésus-Christ lui-même !
Et il y a un mot, qui peut paraître anodin… Jean ne dit pas simplement qu'il se tient « auprès de Dieu », mais « auprès du **Père** ».
En tant qu'enfant de Dieu, lorsque nous péchons, Dieu ne cesse pas soudainement d'être notre Père !

Quelle assurance et quelle paix !
Mais sur quelle base Jésus-Christ peut-il prendre notre défense ?
Jean nous donne la réponse au verset 2 :
1 Jean 2.2 Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier.

Jésus prend notre défense sur la base de ce qu'il a lui-même accompli pour nous.
À la croix, Jésus a pris notre place. Il a porté nos péchés et subi la condamnation que nous méritions. Il s'est offert en sacrifice pour nos péchés.
Notre avocat peut donc en quelque sorte dire :
« Oui, c'est vrai, il est coupable. Il mérite la mort. Mais j'ai pris sa place. J'ai porté son péché. J'ai subi sa condamnation. ***J'ai payé ! C'est réglé !*** *»*
Alors lorsque nous péchons, nous n'avons pas besoin de fuir Dieu ou d'attendre d'être redevenus présentables pour revenir à lui.
Nous pouvons confesser notre péché et revenir à notre Père avec confiance, parce que nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste ! C'est Lui notre justice ! C'est Lui qui nous rend juste auprès de Dieu !

Conclusion

Voilà un résumé de ce que nous avons vu ce matin :

Fausse affirmation	Réponse de Jean	Marcher dans la lumière
Je suis en communion avec Dieu tout en marchant dans les ténèbres (v.6)	Nous mentons	Notre manière de vivre change progressivement
Je n'ai pas de péché (v.8)	Nous nous trompons	Nous ne prétendons pas ne plus pécher
Je n'ai pas péché (v.10) (Alors que je viens de pécher !)	Nous faisons Dieu menteur	Nous reconnaissons notre péché et nous le confessons (v.9)

Jean veut que ses lecteurs sachent qu'ils ont la vie éternelle, tous ceux qui croient au nom du Fils de Dieu !
Et pour les rassurer il affirme que lorsqu'il pèche, le chrétien ne perd pas son espérance : il a un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste.

Et c'est précisément ce qui rend ce passage tellement rassurant pour celui qui appartient à Jésus-Christ.
Notre assurance **ne repose pas** sur le fait que nous ne tombons jamais, mais sur Celui en qui nous avons mis notre foi !

Mais cette assurance n'est pas non plus donnée à quelqu'un simplement parce qu'il se dit chrétien.
Jean a été très clair : si quelqu'un prétend être en communion avec Dieu tout en marchant dans les ténèbres, il **ment**.
Alors posons-nous cette question : **dans quelle direction est-ce que je marche ?**
Quel est mon rapport au péché lorsque Dieu le met en lumière ?

Si vous marchez dans les ténèbres tout en vous disant chrétien, ne cherchez pas à vous rassurer simplement parce que vous portez ce nom. Venez à Jésus-Christ ! Repentez-vous et croyez en Lui pour le pardon de vos péchés.
Et si nous appartenons à Jésus-Christ et que nous tombons, nous **avons** un avocat auprès du Père : **Jésus-Christ le juste.** Quelle grâce ! Que cette assurance nous saisisse toujours plus pour poursuivre notre marche dans la lumière ! Nous pouvons vraiment adorer le Seigneur de tout notre cœur pour un si grand salut !